

**Étude comparée du traitement
médiatique des attentats
du Bataclan et de Sousse**

L'année 2015 a été une année ponctuée d'attaques terroristes sur le territoire français. D'après une étude de l'INA, 70% des Français citent spontanément les attaques de novembre 2015, qui ont fait 130 morts, parmi les attentats les plus marquants depuis l'an 2000. Le 13 novembre, trois attaques sont revendiquées par l'organisation islamique Daech. La première se produit à Saint-Denis aux abords du Stade de France. D'autres attaques ont ensuite eu lieu à Paris dans plusieurs rues des 10^e et 11^e arrondissement à des terrasses de café et de restaurants. Enfin, la plus longue et meurtrière a lieu dans la salle de spectacle du Bataclan où 1500 personnes assistaient à un concert. Quelques mois plus tôt, le 26 juin 2015, un attentat terroriste islamiste se produit près de Sousse, en Tunisie et fait 39 morts et 39 blessés. Il s'agit de la pire attaque terroriste de l'histoire du pays.

Si ces événements ne sont pas les plus joyeux, il nous paraissait cependant intéressant d'étudier leurs traitements médiatiques respectifs par les médias français. Ainsi, nous nous sommes demandées comment les médias français, et plus particulièrement les chaînes télévisées, ont-ils traité les attentats de l'année 2015 du 13 novembre et de Sousse ? Et en quoi cette étude comparée du traitement médiatique de ces deux attentats révèle-t-elle une hiérarchisation de l'information ?

Dans la mesure où le réflexe de la plupart des citoyens est d'allumer leur télévision lorsqu'ils apprennent des événements graves, nous avons choisi d'étudier le média télévisuel à travers deux chaînes à savoir France 2 et BFMTV. Nous avons donc d'un côté, une chaîne de télévision généraliste de service public et de l'autre une chaîne d'information en continu privée. Nous n'avons pas sélectionné la presse car, d'une part, notre étude se serait révélée trop longue, et d'autre part pour des questions d'accessibilité aux archives. C'est également pour cette raison que notre choix s'est porté sur ces deux chaînes TV où il était encore possible de visionner des émissions ou des extraits datant de 2015.

Nous avons choisi de réaliser une étude qualitative aussi bien que quantitative. En ce qui concerne l'étude quantitative, nous avons décidé d'analyser la durée de médiatisation accordée à chaque événement. Pour ce faire, nous nous sommes penchées sur France 2 et BFMTV, sur une durée d'une semaine à compter du 13 novembre et du 26 juin 2015, jour des attentats. Pour ce qui est de l'étude qualitative, nous avons décidé d'analyser le contenu délivré sur chaque événement c'est-à-dire le traitement même de l'attentat.

Pour réaliser notre étude, nous avons étudié sur France 2 les JT du 20h sur la période qui suit l'évènement : du 14 novembre au 20 novembre 2015 pour le 13 novembre et du 26 juin au 2 juillet 2015 pour Sousse. Sur BFMTV, s'agissant d'une chaîne d'information en continu, nous étudierons pour les deux événements la fréquence et le contenu d'extraits diffusés pendant une semaine à partir de la date de l'attentat. Cette étude nous permettra ainsi d'observer les similitudes autant que les écarts de médiatisation entre un attentat ayant eu lieu en France et un attentat ayant eu lieu à l'étranger.

Dans une première partie, nous étudierons l'écart de médiatisation conséquent entre les deux événements. Nous verrons ensuite que cet écart de traitement médiatique s'explique notamment par les enjeux distincts des attentats. Cette différence d'enjeux va alors avoir des répercussions sur la façon dont sera traité chaque attentat. Ce qui fera l'objet de notre dernière partie.

I/ Un écart de médiatisation conséquent

A. Deux manières de gérer les événements

Avant de se pencher davantage sur le temps d'antenne consacré à chacun des événements par France 2 et BFMTV, il convient de rappeler que les stratégies médiatiques de ces deux rédactions ne sont pas les mêmes. En effet, pour étudier la médiatisation des attentats il nous semblait intéressant de prendre deux chaînes télévisées dont le mode de fonctionnement diverge. D'une part on a donc BFMTV, omniprésente au sein du paysage médiatique depuis quelques années, qui est une chaîne à la fois très décriée, que ce soit par les politiques ou les téléspectateurs, mais qui n'en fait pas moins des scores d'audience importants pour une chaîne de la TNT. Le fait que ce soit une chaîne d'information en continu a une incidence sur le mode de traitement en général d'un événement puisqu'elle revient en boucle sur les mêmes informations en apportant des éléments nouveaux ou des angles légèrement différents. Ce choix offre donc un terrain d'analyse particulier. A contrario, France 2 est une chaîne de télévision généraliste de service public. Comme elle se doit de respecter, de par son statut, le triptyque « Informer, divertir et éduquer », elle consacre seulement une partie de sa programmation à l'information notamment avec les journaux télévisés. De ces caractéristiques, nous pouvons donc déjà supposer que BFMTV accordera davantage de temps d'antenne que France 2 à chacun des deux événements.

Le traitement médiatique d'un attentat comporte des spécificités. Il s'agit d'un traitement dans l'urgence. De ce fait, les médias doivent rendre compte dans un temps très bref de l'attaque en question. En ce qui concerne l'attentat de novembre 2015 en France, BFMTV a été la première chaîne à prendre l'antenne. BFMTV a pris l'antenne une demi-heure après la première attaque, dès 21h50 pour rendre compte des premiers faits dans une édition qui va se poursuivre durant toute la nuit compte tenu de ce statut de chaîne d'information en continu. La chaîne France 2, elle, est la dernière à prendre l'antenne, peu avant minuit à 23h55 dans une édition spéciale qui durera un peu plus de deux heures.

Quant à l'attentat de Sousse en Tunisie qui s'est produit à 13h heure française, BFMTV commence à relayer l'information vers 13h40 soit 40 minutes après l'attaque. France 2 attendra l'heure du JT du 20h pour en parler. Si BFMTV en a parlé dès que l'information lui est parvenue, France 2 commence à traiter le sujet 25 minutes après son JT du soir. En effet, les deux tiers du JT privilégient l'attentat survenu en Isère en France quelques heures plus tôt que celui de Sousse. L'attentat en Isère avait été perpétré dans une usine de production faisant un mort et deux blessés. Il y a donc déjà, une mise en évidence d'une différence de traitement de l'information, pour des raisons de format et de grilles de programmation.

B. Un contraste de médiatisation entre les deux attaques

Suite à la prise d'antenne sur chacun des attentats, nous avons étudié le temps de médiatisation accordé à chaque événement pendant une semaine à compter du jour de l'attaque. France 2 a consacré au total 8h24 aux attentats du Bataclan dans ses JT du 20h. Autrement dit, la part de séquence dédiée à cet événement est d'environ 92%. Nous avons constaté que la chaîne a bouleversé toute sa programmation. Les JT du soir ont été rallongés et transformés en édition spéciale pouvant durer jusqu'à 3h. Ce qui explique pourquoi la durée de médiatisation de l'attaque atteint 8h24 alors que les JT sont censés durer 30 à 40 minutes.

Si l'on souhaite toutefois élargir notre analyse au-delà du temps de médiatisation de l'attentat pendant les JT du 20h, nous avons lu une étude de l'INA de 2016 qui vient compléter notre propos. Elle affirme que France 2 est la chaîne, parmi les chaînes historiques, qui a le plus relayé l'événement puisqu'elle y a consacré plus de 45 heures au total dont 33% sous forme de JT. En ce qui concerne BFMTV, nous avons comptabilisé plus de 130 heures accordées à l'attentat du Bataclan. La part de séquence équivaut alors à 91,2%. Ce chiffre est supérieur à France 2 étant donné que BFM revient continuellement sur l'information et qu'on nous n'avons comptabilisé que les JT du soir pour France 2.

On constate donc que l'attentat de novembre 2015 a entraîné un bouleversement du dispositif télévisuel et conduit à une médiatisation en continu. Les grilles de programmes sont reconstituées pour rendre compte en temps réel des faits. Le direct télévisuel est omniprésent. Ce qui vient contraster avec

le temps d'antenne accordé à l'attentat de Sousse. Sur France 2, notre analyse s'est arrêtée au quatrième jour c'est-à-dire le 29 juin 2015. Les JT n'ont pas médiatisé au-delà de ces quelques jours l'attentat. France 2 y a ainsi consacré 40 minutes aux attentats de Sousse et cela sur quatre jours. Sur BFMTV, l'évènement dispose de 4h16 d'antenne au total soit 3% de part d'audience. On remarque également que sur les deux chaînes dès le troisième jour il y a une baisse considérable du temps de médiatisation.

Par cette étude, on observe donc que l'attention portée à l'attentat de Sousse est comparable à d'autres sujets d'actualité. Son traitement journalistique d'un point de vue quantitatif est plutôt classique par opposition à celui des attentats du 13 novembre.

Finalement, l'analyse quantitative des deux événements met en lumière un important écart de médiatisation des deux événements. Cet écart est motivé et justifié par différents enjeux que nous allons aborder dans une deuxième partie.

II. Des enjeux distincts responsables d'un traitement médiatique divergent

1. L'intérêt national et la mobilisation autour des attentats du 13 novembre

Ce qui est important de remarquer en tout premier lieu c'est que les chaînes étudiées, c'est-à-dire France 2 et BFMTV, sont deux chaînes nationales françaises. Or, les événements du 13 novembre ont lieu sur le territoire français, et plus encore, en son centre puisque la majorité des attaques ont eu lieu en plein cœur de Paris.

Ce simple fait géographique est un moteur de traitement différencié de l'information pour la simple raison que ces chaînes télévisées s'affichent comme des représentantes du pays qui, à partir de ce 13 novembre est directement touché. Cela atteste alors d'une forme de hiérarchisation médiatique qui relève de la loi du "mort-kilomètre" : l'information nationale prévaut généralement sur l'information internationale car plus un événement est distant de nous, moins il éveillera notre intérêt.

C'est ainsi que nous constatons d'abord une différence thématique du traitement de l'information pour les deux attentats. Les attentats du 13 novembre font surgir l'intérêt national du pays ce qui a engendré une très forte mobilisation des médias. Lorsque les attentats sont évoqués par les deux chaînes, ils le sont d'abord et avant tout évoqués, à travers le prisme de la Nation ; de la société française ou encore du peuple. Les sujets abordés se penchent sur la solidarité nationale, les valeurs françaises entachées et le pays meurtri.

2. Un regard externe sur l'attentat de Sousse : celui d'un pays d'Occident

L'attentat de Sousse, qui est un événement transnational, est quant à lui traité d'une manière différente, même si pourtant il s'agit de l'attaque la plus importante de l'histoire du pays tout comme l'est celle du Bataclan pour la France. L'intérêt national français ne s'y retrouvant pas, si ce n'est à travers ses ressortissants. C'est d'ailleurs dans ce sens que l'on constate que le sujet principal évoqué dans le traitement de l'attentat de Sousse est celui des ressortissants français et européens.

Comme nous avons commencé à le voir, le traitement par les médias de l'attentat de Sousse, est réalisé d'un « œil externe » puisqu'il s'agit du traitement français d'un attentat qui intervient sur un sol étranger, d'un autre continent. Ce phénomène donne à voir des spécificités du traitement de l'information.

En effet, on constate, au regard de l'analyse thématique que nous avons réalisé, que les médias français, à travers cet événement, cherchent avant tout à y lire les intérêts et les conséquences que les événements engendrent sur la France. C'est pour cela que l'on remarque que les deux thématiques les plus récurrentes sont celles de l'intérêt économique et touristique. Ces deux thématiques sont, en réalité, intrinsèquement liées, le tourisme étant l'une des clés de l'économie Tunisienne. L'enjeu pour les médias français est de mesurer l'impact économique de cet attentat sur l'économie tunisienne, le pays étant un partenaire français, et notamment sur le secteur touristique dans lequel des acteurs privés français sont directement engagés (tours opérateurs, voyagistes, compagnies aériennes...). Le tourisme

est également un sujet massivement traité puisqu'il aborde la question des touristes qui ont été directement visés par l'attentat. L'enjeu pour les chaînes, comme nous l'avons vu précédemment, est donc de savoir qui sont les victimes et s'il y a parmi elles des Français.

Enfin, bien que le traitement médiatique soit placé sous le joug d'une lecture française, il y a malgré tout un traitement des enjeux proprement tunisien qui sont évoqués. Des sujets tels que la démocratie tunisienne ou la sécurité nationale sont abordés bien que plus minoritairement. Cela peut être lu de par les longues relations qu'entretiennent la Tunisie et la France depuis des décennies, la Tunisie ayant longtemps été une colonie française qui ont engendré une solidarité entre les deux pays d'autant que la France est aussi touchée par ces attentats terroristes, et tout particulièrement le 26 juin, le même jour que l'attentat de Sousse puisque la France subit parallèlement l'attentat de Saint-Quentin-Fallavier en Isère.

3. La médiatisation des deux événements motivée par un ennemi commun

Bien que les attentats de Sousse soient peu médiatisés par comparaison aux attentats du 13 novembre, et cela pour les raisons évoquées précédemment, il n'empêche pas moins que cet événement reste médiatisé avec intérêt. En effet, malgré les divergences constitutives à ces deux événements distincts, tous deux possèdent un lien qui les unit et qui motive autant la médiatisation de l'un que de l'autre. Il s'agit de la menace terrorisme et de la guerre internationale contre le terrorisme, sujets que l'on retrouve dans le traitement de chacun de ces événements.

Depuis 2006, nombreux sont les pays en guerre contre l'Etat Islamique, organisation salafiste djihadiste qui a instauré son propre califat depuis 2014 sur les territoires conquis et qui menacent régulièrement les pays Alliés à travers des attentats terroristes. L'Etat Islamique constitue donc un ennemi commun qui rassemble de nombreux pays, dont la Tunisie et la France autour de sa lutte. C'est ainsi que notre analyse de la médiatisation de chaque événement sur les chaînes de France 2 et de BFMTV nous a permis de relever un vocabulaire commun au traitement de ces deux événements avec d'une part, un vocabulaire relatif à l'horreur » des actes commis par cette organisation et, d'autre part, un vocabulaire de l'« armée » de la « guerre » pour désigner la lutte qui s'organise autour de cette organisation.

Finalement, cette lutte commune a permis de mettre en œuvre une autre forme de traitement de l'information commune aux deux événements ; il s'agit du traitement affectif de ces actes terroristes, qui, en plus d'être « affreux », « choquant » et « émeuvent ». C'est ainsi que dans les deux traitements, on retrouve des champs lexicaux commun tel que celui de l'émotion.

Ainsi, nous avons pu voir que, pour chaque événement, il existe des enjeux distincts qui sont extérieurs au traitement médiatique réalisé par les chaînes de télévision mais qui ont pourtant de grande conséquence sur le traitement médiatique que réalise celle-ci pour chaque attentat. On constate donc que le traitement médiatique diverge d'un attentat à l'autre ce qui témoigne d'une forme de hiérarchisation mais les deux événements, se retrouvent cependant sur certaines thématiques communes au sujet.

III. Un traitement de l'information différencié

1. Un traitement beaucoup plus approfondi pour 13 novembre

Nous pouvons constater que le 13 novembre monopolise l'attention du grand public et donc des médias. Il y a une très forte volonté de maintenir et créer une reconstitution des faits. Il y a un "après attentat" avec la poursuite de nouveaux événements (arrestations, informations sur les terroristes...) donc le traitement médiatique des attentats du 13 novembre sont ancrés dans le temps. Contrairement aux attentats de Sousse, il y a beaucoup plus de spécialistes qui sont interrogés pour répondre à des problématiques sociétales et politiques. Les mots utilisés par les rédactions françaises sont plus forts pour les attentats produits sur le territoire : on parle de « carnage », on titre dans les médias "la France en guerre". Les termes d'« attentat » et de « terroristes », voire de « kamikazes » sont au cœur du sujet des

JT. L'ennemi est désigné de façon claire : l'Etat Islamique est très souvent mentionné, on parle d'organisation terroriste et idéologique contre laquelle il faut se battre.

La proximité à la fois temporelle et spatiale avec les événements (les reporters sont dépêchés très rapidement sur les lieux des événements) accentue les difficultés pour eux de traiter l'attentat en gardant une distance.

Le traitement médiatique des attentats du 13 novembre est, sur la durée et sur le temps, beaucoup plus intense que l'attentat de Sousse. France 2 est la chaîne qui a le plus parlé de l'attentat du Bataclan (JT + Hors JT) avec 45 heures consacrées aux attentats. Les attentats de Sousse sont abordés d'un point de vue externe au pays, au contraire du 13 novembre où les JT invitent plus d'experts (journalistes spécialisés, hommes politiques, experts scientifiques) pour analyser l'événement par tous les angles possibles.

2. Quel rôle pour le journaliste ?

Pour les attentats du 13 novembre la plupart des interviewés sont de citoyens ordinaires qui mêlent une description de ce qu'ils ont vu et entendu. Ils font une exposition de leurs ressentis émotionnels face à l'événement. Cependant, les témoignages suscités, notamment au tout commencement de ces longues heures télévisées, ont une fonction très particulière. En effet, ces paroles ne viennent pas attester d'une vérité factuelle. Elles ne viennent pas dire : « je confirme le reportage que l'on vient de voir », « je suis en accord avec le récit que vous venez d'entendre ». Au contraire, elles sont conviées, pour formuler le premier récit du déroulement des faits, pour livrer les premières informations sur ce qui se déroule loin des caméras, pour qualifier l'événement. Les témoins sont invités à endosser l'habit du reporter. Ils racontent des choses inédites au lieu de conforter des connaissances déjà acquises. Ils dévoilent des pans de l'histoire qui, avant leur arrivée à l'antenne, étaient totalement opaques. Ces récits ne viennent pas en appui, en confirmation, en illustration du récit journalistique. Ils viennent en substitution d'une information manquante, à défaut d'une enquête préalablement dévoilée par le média.

3. La charge émotionnelle des journalistes et le discours médiatique

Les attentats du 13 Novembre ont profondément meurtri le peuple français ainsi que la communauté internationale. Une minute de silence pour les victimes a été respectée dans les lieux publics le lundi 16 novembre. La médiatisation d'événements graves détermine la mise en place d'un récit de ces événements dans l'opinion publique. Par exemple : « *Il s'est passé quelque chose* », annonce sobrement François Gapihan, le présentateur de BFM Tv cette nuit-là. On évoque une « fusillade », le mot « attentat » est prononcé assez vite avec beaucoup de précautions oratoires juste avant 22 heures : « *je prononce "attentat" sans savoir si c'est un attentat* », dit-il, car il semble nécessaire, déjà, de typologiser ces événements inattendus. On parle sur les antennes de revivre un peu ce qu'on avait vécu au moment des attentats de janvier.

Cette capacité à nommer l'événement, alors que son étendue et sa portée sont à peine appréhendées, en le situant par rapport à des événements antérieurs de même nature, montre que ce qui vient de survenir ce 13 novembre se produit dans une société qui se conçoit et se perçoit déjà comme une société post-attentats, capable, au-delà du choc, de faire fonctionner des mécanismes discursifs et des catégories de sens pour traiter l'événement et y faire face aussi bien cognitivement que normativement et émotionnellement.

Les attentats sont des événements traumatiques qui marquent les esprits qu'ils soient à Paris ou à Sousse, les peuples sont touchés et inquiets face à cette violence. Les journalistes traitent avec attention et émotions ce genre de grands événements. Les médias souhaitent faire participer le public au choc traumatique engendré par les attentats. Ils mettent en œuvre un exorcisme du traumatisme général en formant une agora où les opinions et les émotions sont montrées et partagées par tous. Ainsi, on retrouve les caractéristiques habituelles du témoignage médiatisé : attestation de la véracité d'un fait ou d'un événement rapporté par un spécialiste et partage de sa propre expérience avec un public large, mais impersonnel. Il y a donc, toujours dans une mise à l'écran de ce type de parole, une dimension de partage dans l'espace public. Partage d'information, partage de vécu, partage de sensations, le tout exprimé en

son nom propre. Une subjectivité qui s'offre au regard d'un public sous l'estampille d'un journaliste qui l'interpelle, lui tend le micro, lui pose ses questions et lui donne l'accès au média.

La charge émotionnelle des discours médiatiques concernant les attentats étudiés ici semble néanmoins tenir en grande partie au rapport des journalistes à ces événements. Une proximité géographique, mais aussi professionnelle et générationnelle avec les victimes conduit les journalistes à basculer dans le registre de l'« information-émotion » et à pratiquer un « journalisme d'empathie ». Le discours médiatique favorise de la sorte la communion sociale, le rassemblement et le recueillement collectif, que vise également à produire, le discours politique. Ainsi, se constitue ce que l'on pourrait qualifier de discours politico-médiatique dominant, porteur d'« injonctions à se sentir concernés » à forte valeur normative. Dans le traitement « à chaud » des attentats par les chaînes de télévision, d'information continue en direct sur BFM TV, ou dans la publication des portraits de victimes dans la presse écrite, l'accent mis sur la dimension humaine du drame favorise des mécanismes d'identification aux personnes qui en ont été directement victimes. Ils contribuent à la formation d'une communauté émotionnelle, qui tend incidemment à se confondre avec la communauté nationale. On sait en effet que si des attentats comme ceux qu'a connus la France en 2015 créent des situations de crise propices à un esprit d'union nationale », ces situations n'impliquent pas pour autant le dépassement des clivages politiques traditionnels et des enjeux partisans, la répétition des attentats de ces dernières années affaiblie la dynamique d'union, ainsi que l'émotion véhiculé par les médias.

Pour conclure, notre étude a permis de mettre en évidence les différences de traitement médiatique entre un attentat se produisant en France et un attentat à l'étranger, en l'occurrence ici la Tunisie. On constate un net écart de temps d'antenne entre les deux événements. Cette différence de traitement traduit ainsi une hiérarchisation de l'information. En se penchant davantage sur les thèmes abordés par les chaînes télévisées, nous comprenons que les attentats disposent chacun d'enjeux spécifiques déterminant ainsi leur traitement journalistique. Si l'on note des similitudes dans la manière dont les journalistes ont rendu compte des attentats (images amateurs, témoins), celui-ci est toutefois bien plus approfondi pour l'attaque du 13 novembre occultant ainsi tout le reste de l'actualité. Pour autant, la surmédiatisation d'un événement ne va pas forcément de pair avec un traitement journalistique de qualité. Bien entendu, nos constats résultent uniquement de l'étude de ces deux chaînes télévisées. Le traitement médiatique des attentats est donc réduit en soi à celles-ci, même si ces constats restent toutefois fortement révélateurs de l'ensemble du traitement des deux attentats.

Bibliographie

Articles scientifiques, universitaires

- Hare, I. (2016). Médias et terrorisme : entre changement et continuité ? *Les Cahiers de la SFSIC*, (12), 41-52 <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01409289/document>
- Diégo Landivar, Émilie Ramillien et Marco Dell’Omodarme, *Les attentats, comme objets médiatiques instables*, *Hommes & Migrations* 2016/3 (n° 1315), pages 19 à 30 <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2016-3-page-19.htm?contenu=article>
- Maëlle Bazin, « Peuples en larmes, peuples en marches : la médiatisation des affects lors des attentats de janvier 2015 », *Mots. Les langages du politique*, 2018/3 (n° 118), pages 75 à 94 <https://www.cairn.info/revue-mots-2018-3-page-75.htm>
- Aurélie Aubert, Patrick Charaudeau et Dominique Mehl, *Les attentats du 13 novembre sur BFM TV*, *Réseaux* 2018/1 (n° 207), pages 229 à 254 <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2018-1-page-229.htm?contenu=article>
- Aurélie Lamy, « Les spécificités du traitement médiatique dans l’urgence. L’exemple des attentats du 11 septembre 2001 », *Communication et organisation*, 29 | 2006, mis en ligne le 19 juin 2012 <https://journals.openedition.org/communicationorganisation/3386#authors>
- Daniel Dayan (direction), Patricia Legris, *la terreur spectacle, terrorisme et télévision*, *Environnement et expertise : entre science et politique, quelle légitimité*, 2007, p 129-133 https://www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_2007_num_64_1_2100

Articles tirés de production médiatiques

- Clément Malherbe, Attentats du 13 novembre : la saturation des écrans TV, INA la revue des médias, 07 novembre 2016, disponible sur <https://larevuedesmedias.ina.fr/attentats-du-13-novembre-la-saturation-des-ecrans-tv>
- Ninon Lizé Masclef, De Charlie au Bataclan : retour sur la médiatisation des attentats de 2015, INA la revue des médias, 07 janvier 2019 ; disponible sur <https://larevuedesmedias.ina.fr/de-charlie-au-bataclan-retour-sur-la-mediatisation-des-attentats-de-2015>

Corpus

- Les JT du 20h de France 2 du 14 novembre au 20 novembre 2015 (attentat du Bataclan) et du 26 juin 2015 au 29 juin 2015 (attentat de Sousse).
- Les éditions spéciales de BFMTV aux mêmes dates.